





< Fritillaire Pintade >

< Pont transbordeur, Rochefort >

< Restauration de berges >

Les acteurs de l'eau

L'ensemble des acteurs de l'eau est mobilisé autour de l'élaboration du SAGE de la Charente.

Les services déconcentrés de l'État

Leur réorganisation dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale est en cours. Sont concernées :

- les Directions de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF),
- les Directions Départementales des Territoires (DDT).

L'agence de l'Eau Adour-Garonne

Cet établissement public du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer met en œuvre les orientations de la politique de l'eau en accord avec le comité de bassin Adour-Garonne. L'Agence fait jouer la solidarité des usagers de l'eau en contribuant au financement des ouvrages et actions de réduction des pollutions et de préservation des milieux aquatiques.

C'est dans ce but qu'elle perçoit des redevances auprès de toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau du bassin.

L'EPTB Charente

L'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) créé en 1977 regroupe les départements de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne.

En s'associant au sein de l'EPTB, ces départements agissent de concert pour une gestion équilibrée de la ressource, la prévention des inondations et la protection des milieux aquatiques.

Les conseils régionaux

Les conseils régionaux de Poitou-Charentes, d'Aquitaine, du Limousin soutiennent sur leur territoire et selon leurs particularismes et problématiques, des actions de protection de la ressource et des milieux aquatiques.

Les conseils départementaux

Les conseils départementaux de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne et Dordogne portent sur leurs territoires une politique de l'eau visant à la préservation des milieux aquatiques.

Les autres collectivités

- Les communes et les structures de l'intercommunalité en charge de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement.
- Le Forum des Marais Atlantiques : il est un lieu de ressources documentaires et d'échanges pour une gestion durable des zones humides.
- L'Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA) : elle intervient pour le compte des associations de propriétaires et des collectivités locales en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion hydrauliques des marais, des zones humides et bassins versants associés.

Les syndicats de rivière et de bassin versant

Plus de 30 syndicats sont présents sur le bassin. Ils ont en charge des opérations d'entretien et de restauration des cours d'eau.

Les acteurs économiques

Représentés par leurs chambres consulaires (chambres d'agriculture, des métiers, du commerce et de l'industrie) et leurs syndicats professionnels (pêche, pisciculture...), ils sont partie prenante d'une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Les associations

Les associations de protection de la nature et de l'environnement, les fédérations de pêche, les associations de consommateurs, les associations de riverains participent activement à la gestion partagée de l'eau sur le bassin de la Charente.

Petit glossaire

< Alimentation en Eau Potable (AEP) >

Ensemble des équipements, des services et des actions qui permettent, en partant d'une eau brute, de produire une eau conforme aux normes de potabilité en vigueur, distribuée ensuite aux consommateurs.

On considère 4 étapes distinctes dans cette alimentation :

- prélèvements captages,
- traitement pour potabiliser l'eau,
- adduction (transport et stockage),
- distribution au consommateur.

< Aquifère >

Formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables (formation poreuse et/ou fissurée) et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation (drainage, pompage...).

< Bassin versant >

Surface d'alimentation d'un cours d'eau ou d'un lac. Le bassin versant se définit comme l'aire de collecte considérée à partir d'un exutoire, limitée par le contour à l'intérieur duquel se rassemblent les eaux précipitées qui s'écoulent en surface et en souterrain vers cette sortie.

< Biotope >

Espace caractérisé par des facteurs climatiques, géographiques, physiques, morphologiques et géologiques... en équilibre constant ou cyclique et occupé par des organismes qui vivent en association spécifique.

< Bon état écologique >

Les éléments de qualité biologiques ne s'écartent que légèrement de ceux associés à des conditions non perturbées par l'homme. Cette notion renvoie à un milieu dont les peuplements vivants sont équilibrés et diversifiés.

< Étiage >

Niveau de débit le plus faible atteint par un cours d'eau lors de son cycle annuel.

< Intrant >

En agriculture, on appelle «intrants» les différents produits apportés aux terres et aux cultures, ce terme comprend entre autres :

- les engrais,
- les amendements (éléments améliorant les propriétés physiques et chimiques du sol, tels que le sable, la tourbe, la chaux...),
- · les produits phytosanitaires ou pesticides,
- les activateurs ou retardateurs de croissance.

< Masse d'eau >

Portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau ou zone côtière homogène.

Il s'agit d'un découpage élémentaire des milieux aquatiques destiné à être l'unité d'évaluation de la DCE. Une masse de surface est une partie distincte et significative des eaux de surface : un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières.

< Pollution diffuse >

Pollution dont les origines peuvent être généralement connues mais pour lesquelles il est impossible de repérer géographiquement l'aboutissement dans les milieux aquatiques et les formations aquifères.

< Zones humides >

Terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire.

Ces zones sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Elles présentent une forte potentialité biologique (faune et flore spécifique) et ont un rôle de régulation de l'écoulement et d'amélioration de la qualité des eaux.









15090240_Plaquette dep_6 pages.indd 1

La Charente prend sa source à Chéronnac en Haute Vienne.

Ses eaux sont grossies par 22 grands affluents dont les principaux sont la Tardoire, l'Aume-Couture, la Touvre, le Né, la Seugne, la Boutonne, l'Arnoult. Une pente douce la conduit à l'Océan.

Le mer du pertuis d'Antioche où se situe le bassin de Marennes-Oléron, est lié au bassin hydrographique de la Charente par les flux d'eau salée qui remontent le fleuve et par les flux d'eau douce qui s'y déversent.

Le patrimoine naturel est riche. 24 % des cours d'eau et 18 % du territoire du bassin versant sont inscrits en zones de protection écologique (faune, flore, biotope...). Nombre d'activités humaines sont dépendantes de l'eau (alimentation en eau potable, conchyliculture, agriculture, pêche, loisirs, tourisme balnéaire...). Aujourd'hui, la qualité des eaux superficielles et souterraines est particulièrement dégradée. Les prélèvements sur la ressource sont trop importants en été, les inondations fréquentes en période hivernale.

Les milieux aquatiques s'appauvrissent et sont en danger.

L'homme est en grande partie à l'origine de ces déséquilibres qui sont la source de conflits entre les usages. Afin de protéger ce patrimoine pour les générations futures, il est indispensable de concilier les différents besoins et la préservation des milieux aquatiques dans un esprit de responsabilité partagée.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), parce qu'il implique une mobilisation des acteurs locaux et une appréhension globale de la gestion de la ressource, est le moyen d'atteindre cet objectif.

Convaincue de l'intérêt de cette démarche, l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents, Établissement Public Territorial du Bassin de la Charente (EPTB), porte le SAGE de la Charente.



Document téléchargeable : www.fleuve-charente.net/ domaines/le-sage



Mas Chaban > < Bassin ostréicole de Marennes Oléron >

< Étiage - Lac de



< Culture du maïs >



< Vison d'Europe >









< Cistude d'Europe

< Marais de Rochefort > < Sources de la Touvre > < Inondations, Saintes >

Les éléments clés du diagnostic et des tendances

Des zones tampon sur les versants à restaurer et préserver comme facteurs de régulation de la ressource en eau et de la réduction des aléas

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques commence sur les têtes de bassins et les versants. Sols, talwegs naturels, relief, haies, bocage, zones boisées, forêts, zones humides sur versants, zones d'expansion des crues (...) constituent des zones tampon rendant de multiples services dans la gestion de l'eau : stockage, épuration... Leur connaissance (présence, fonctionnalité) reste partielle.

Ces 50 dernières années, les mutations structurelles de l'agriculture et de l'urbanisation ont entraîné leur disparition progressive, accélérant le ruis-sellement. La tendance de « simplification paysagère » se poursuit actuellement sur les grandes couronnes des pôles urbains et dans les secteurs agricoles en transition (retournement des prairies en grandes cultures).

Des milieux aquatiques à restaurer et préserver dans leur morphologie et leurs fonctionnalités hydrologiques

Les milieux aquatiques sur le bassin de la Charente apparaissent très diversifiés. Au-delà du lit mineur des cours d'eau, les annexes hydrauliques et zones humides en lits majeurs le long des vallées participent aux équilibres hydrogéologiques des rivières et des nappes souterraines. Les potentialités piscicoles sont importantes, notamment vis-à-vis des migrateurs. On y recense des espèces protégées telles que des moules d'eau douce (perlière sur l'amont, grande mulette sur l'aval), la loutre ou le vison d'Europe. Une biodiversité exceptionnelle caractérise les marais rétrolittoraux, l'estuaire (Angélique des estuaires) et les milieux littoraux et maritimes, à la base de productions patrimoniales. Ces richesses sont à l'origine du classement de nombreux sites sur le bassin, aujourd'hui soutenus notamment par les politiques de trames verte et bleue.

Sur ce bassin aux faibles pentes, les aménagements ruraux et urbains ont été au fil des siècles à l'origine de profondes modifications. De nombreux ouvrages sur le fleuve et ses affluents sont liés à la navigabilité sur le fleuve et aux aménagements des moulins. L'intensification de l'agriculture a été à l'origine depuis 50 ans de drainage des zones humides, de reprofilages et de recalibrages des rivières. Dans le même temps, la périurbanisation a également participé à l'artificialisation des écoulements et milieux aquatiques. Sur l'amont et les têtes de bassins, la densification des plans d'eau impacte fortement la ressource en eau. Sur le secteur des marais rétrolittoraux, des indicateurs et modalités de gestion spécifiques sont à développer. La plupart des ouvrages affectent aujourd'hui la continuité écologique et la qualité des eaux par manque d'entretien et de gestion globale.

La connaissance des milieux aquatiques reste globalement incomplète, et leurs fonctionnalités de régulation de la ressource en eau sous-valorisées. Les indices biologiques mesurés sur le bassin de la Charente témoignent d'altérations. Des espèces exotiques les envahissent, menaçant les espèces autochtones patrimoniales. L'approche hydromorphologique, dans sa globalité, reste à développer sur de nombreux secteurs.

Des risques d'inondations et de submersions à prévenir à l'échelle du grand bassin Charente, en anticipant les changements climatiques

Les crues hivernales de la Charente sont lentes et à durée de submersion longue par apports progressifs des petits affluents. Il s'agit de phénomènes récurrents morphogènes participant au bon fonctionnement global du fleuve. Néanmoins, certaines crues exceptionnelles génèrent des risques importants pour les personnes et les usages. Sous l'effet des politiques d'aménagement du territoire, le drainage et l'artificialisation des sols sont responsables de l'augmentation du ruissellement depuis les versants vers les secteurs à risque. L'évacuation des crues peut se trouver perturbée par des obstacles et verrous, dont certains créés ou amplifiés par l'aménagement du territoire.

Le littoral et les marais charentais se trouvent en grande partie sous le niveau des plus hautes eaux marines. Le parc de digues de protection contre les entrées d'eau marines lors de tempêtes, est conséquent mais disparate avec certains ouvrages orphelins de gestionnaires. Les risques de submersions se trouvent également renforcés par le développement urbain vers d'anciens marais et l'amoindrissement de la réduction de l'aléa par des éléments naturels tels que les cordons dunaires.

La conjugaison d'événements d'inondation fluviale et de submersion marine sur le littoral reste à envisager la réduction de l'aléa. De plus, les changements climatiques actuels constituent des facteurs d'aggravation des risques pour les personnes et les usages.

Des marges de manœuvre à reconquérir pour la gestion quantitative de l'eau, déficitaire en étiage

Le bassin de la Charente repose majoritairement en aval sur des couches géologiques sédimentaires poreuses. Les eaux de surface sont alimentées par des nappes souterraines libres dont la fonction capacitive se trouve réduite en période d'étiage. Par ailleurs, la Charente ne bénéficie pas de soutien quantitatif naturel tel que la fonte de neiges en l'absence de reliefs importants. En revanche, son affluent la Touvre dont les sources sont alimentées par le grand Karst de La Rochefoucauld (2èmes résurgences de France), constitue la principale réalimentation de l'aval du fleuve.

Cette faiblesse quantitative structurelle se trouve amplifiée par l'augmentation des prélèvements liée à des besoins accrus (irrigation, eau potable...) et aux aménagements du territoire (drainage des sols, reprofilage des cours d'eau...). L'infiltration de l'eau vers les nappes soutenant les débits du fleuve et de ses affluents s'en trouve réduite.

Les barrages de Lavaud et Mas-Chaban, sur l'amont du bassin, compensent partiellement ce manque depuis les années 1990. Remplies en période hivernale, ces réserves sont mobilisées en été pour réalimenter l'axe Charente. Aujourd'hui, les créations de réserve de substitution déconnectées du réseau hydrographique sont envisagées en complément d'aménagements doux. Ces derniers favorisent l'alimentation des zones humides et nappes, réserves naturelles d'eau pour l'étiage. La diminution des volumes prélevables complète l'essentiel des mesures du plan de gestion des étiages à l'échelle du bassin Charente.

Des pollutions à réduire à la source par la diminution de l'emploi d'intrants et le traitement des rejets

Les eaux superficielles et souterraines du bassin de la Charente sont soumises à des pollutions. Des substances chimiques compromettent le bon état de certaines masses d'eau. Les apports excessifs de nutriments et/ou de matières organiques déséquilibrent également les milieux aquatiques et perturbent leur biodiversité et leur potentiel d'autoépuration. Ces différentes pollutions menacent la pérennité de certains usages (...) tels que la production d'eau potable, les activités de pêche, d'aquaculture, de loisirs nautiques. En dépit de pollutions chroniques résiduelles, une amélioration des rejets industriels et domestiques a globalement été observée ces dernières décennies. En revanche, des pollutions diffuses (nitrates, pesticides...) se sont généralisées, principalement sur les secteurs en grandes cultures du bassin.

Les réseaux de suivis se développent ces dernières décennies avec l'évaluation des plans et programmes. Les substances à suivre se diversifient, notamment les pesticides avec un cortège de molécules en constantes évolutions. Mais la connaissance reste partielle et quasiment inexistante concernant les pollutions émergeantes (substances médicamenteuses...). Le bassin de la Charente apparait au niveau national parmi les plus éloignés de l'objectif européen de bon état des masses d'eau. Des démarches préventives sont développées mais restent souvent limitées géographiquement aux bassins d'alimentation de captages prioritaires pour l'eau potable avec

Des objectifs marins à intégrer dans la gestion globale des eaux continentales et dans la gestion locale de l'estuaire, des marais et du littoral

une animation locale de programmes volontaires.

Les eaux et milieux aquatiques de l'ensemble estuaire et marais rétrolittoraux et mer du pertuis d'Antioche sont impactés par des pressions locales et d'autres provenant de l'amont du bassin de la Charente, de la Boutonne, ainsi que de la Seudre, de la Gironde et de la Sèvre Niortaise.

L'estuaire, secteur à enjeux de biodiversité, est le siège du bouchon vaseux et de facteurs de régulation pour la gestion amont / aval. Les marais qui le bordent constituent des secteurs gagnés sur la mer par l'Homme au fil des siècles. Les richesses environnementales et patrimoniales de ces milieux sont dépendantes de leur gestion hydraulique et pastorale. La réalimentation estivale des marais par le fleuve en amont de Saint-Savinien a permis depuis les années 1960 la diversification des usages (agriculture irriguée, eau potable, loisirs) concomitamment au recul d'activités traditionnelles d'élevage extensif sur prairies naturelles de marais.

Le littoral et les îles font l'objet d'une forte dynamique de développement urbain liée à l'attractivité touristique estivale, notamment. Celle-ci implique en saison estivale, des besoins accrus en eau potable et une bonne qualité sanitaire et environnementale des eaux littorales alors que la pression des rejets locaux d'eaux usées domestiques est augmentée et la ressource moins disponible. La dépendance du littoral vis-à-vis du fleuve, principale ressource pour l'eau potable, s'en trouve exacerbée. Il en va de même en mer du pertuis d'Antioche avec les activités de conchyliculture (huitres de Marennes-Oléron notamment...), à fortes valeurs économique et patrimoniale. La forte pression d'urbanisation sur la frange littorale et les îles entraîne également, en hiver, une augmentation de la vulnérabilité face aux submersions marines.

Une organisation de la gouvernance de l'eau et des milieux s'appuyant sur la cohérence de bassin, les compétences réglementaires et la participation des citoyens

Le bassin de la Charente ne dispose pas à ce jour de cadre structurel global de la gestion de l'eau : il s'agit d'un des objets majeurs du SAGE Charente.

L'EPTB Charente, structure porteuse du SAGE, réalise depuis plusieurs décennies des études, des travaux et favorise la concertation entre collectivités territoriales compétentes pour cette gestion à l'échelle du grand bassin. Néanmoins, La gestion de l'eau sur le bassin de la Charente reste très partiellement appréhendée par les habitants et acteurs. Leur mobilisation implique une sensibilisation à l'échelle du grand bassin et relayée localement. La participation de l'ensemble des acteurs du bassin apparait en effet nécessaire au partage des objectifs communs, à la mise en œuvre des moyens et à la réussite des programmes d'actions.

Des maîtres d'ouvrages locaux (syndicats de rivière, d'eau potable, communautés de communes ou d'agglomération...) assurent la mise en œuvre de programmes opérationnels. Ils concernent, suivant les secteurs, la gestion des étiages, la prévention du risque inondation, la lutte contre les pollutions, l'aménagement du territoire au service des fonctionnalités hydrologiques... Pour autant, leur couverture opérationnelle reste incomplète, hétérogène et leur champ d'action limité. La coordination d'ensemble transversale aux différentes thématiques d'intervention sur un même territoire fait souvent défaut ou reste perfectible. Des secteurs d'interfaces particuliers et stratégiques, comme les marais, l'estuaire et le littoral sont encore mal connus. Ils ne disposent pas d'un support de gestion globale intégrant l'ensemble des enjeux et des interactions multiples et complexes.

Enfin, le bassin de la Charente se trouve également en interface fonctionnelle avec des territoires voisins en dehors du périmètre du SAGE Charente.
L'alimentation en eau potable du territoire de l'agglomération de La Rochelle, non couvert de SAGE, se trouve sous la dépendance des eaux brutes
captées dans le fleuve Charente. L'estuaire est sous l'influence de son
principal affluent la Boutonne disposant de son propre SAGE. Il débouche
dans la mer du pertuis d'Antioche également impactée par la Seudre, la
Gironde et la Sèvre Niortaise. Des champs d'intervention communs seraient
également à développer avec les territoires voisins de l'amont : Isle-Dronne,
Vienne, Clain. Une démarche interSAGE serait à développer pour une optimisation mutuelle des planifications, bénéficiant notamment à la gestion
de l'eau et des milieux aquatiques du bassin de la Charente.

Le déploiement sur le territoire de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations) devrait faire progresser l'organisation de la gestion des milieux aquatiques sur le bassin, en lien avec l'élaboration du SAGE Charente.





15090240_Plaquette dep_6 pages.indd 2